

Réf: Dossier N° 102463

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE REFUGE DU BANDAMA »

Siège social Tiassalé, N'douci, NON LOIN DU VILLAGE NIANDA,
Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE REFUGE DU BANDAMA »

Objet : HOTELERIE - RESTAURATION - ACTIVITE
TOURISTIQUE - BTP – COMMERCE GENERAL - PRESTATIONS DE
SERVICES - FORMATIONS - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Tiassalé, N'douci, NON LOIN DU VILLAGE NIANDA,
Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) : Mme ASSOUA AFFOUE HIPPOLYTE DELIMA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2021-B-255 du 29/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06/08/2021 du 29/04/2022

